

*Direction du personnel
des services et de la modernisation*

Arrêté du 30 avril 2002 relatif à la composition de la commission de sélection pour le recrutement dans le corps des agents administratifs d'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQUP0210085A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu le décret n° 2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat, et notamment son article 11 ;

Sur la proposition du directeur du personnel, des services et de la modernisation du ministère de l'équipement, des transports et du logement,

Arrête :

Article 1^{er}

La commission de sélection pour le recrutement dans le corps des agents administratifs d'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports et du logement, prévue par l'arrêté susvisé, est composée comme suit :

M. Perrin (Gilles), attaché principal d'administration centrale, ministère de l'équipement, des transports et du logement, président.

Mme Meresse (Colette), attachée d'administration centrale, ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Mme Le Cardonnel (Lise), attachée d'administration centrale, délégation à l'emploi.

Article 2

Le directeur du personnel, des services et de la modernisation du ministère de l'équipement, des transports et du logement est chargé de l'exécution de ce présent arrêté.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le directeur du personnel des
services
et de la modernisation empêché :
*Le sous-directeur des personnels
administratifs et contractuels,*
L. Begassat